

Les bois d'épense et Saint-Clément : ressemblances et differences (fin du XVIIIe s. - 1835)

Autor(en): **Rosen, Jean / Maggetti, Marino**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungsblatt / Keramik-Freunde der Schweiz = Revue des Amis
Suisses de la Céramique = Rivista degli Amici Svizzeri della
Ceramica**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 126

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-515382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BOIS D'ÉPENSE ET SAINT-CLÉMENT: RESSEMBLANCES ET DIFFÉRENCES (fin du XVIII^e s. – 1835)

«Les manufactures de Lorraine ne sont-elles donc pas des manufactures françaises? Leur activité, leur état florissant ne vivifient-ils pas des contrées soumises à la France? Leur produit ne reflue-t-il pas sur des sujets français? Leur existence, leur aisance n'influencent-elles pas également sur le gouvernement? Il est donc évident que le succès de leurs propriétaires intéresse autant le gouvernement que celui des provinces réputées étrangères; toutes font partie du même royaume et ne diffèrent entre elles que par la dénomination et la qualité des impôts et non pour le produit qu'on en retire.»

*«Journal de tournée de Lazowski, inspecteur ambulant des Manufactures, dans les provinces d'Alsace, de Lorraine et des Trois-Évêchés (1785)»,
in Hauck H., *La Révolution dans les Vosges*, 1924-1925.*

Après avoir examiné les productions du Bois d'Épense et celles de Jacques II Chambrette à Lunéville, nous aborderons le cas de la manufacture de Saint-Clément fondée, comme nous l'avons vu, par le même Chambrette en 1758, et évoquerons son histoire jusqu'en 1835. Comme on le verra un peu plus loin, l'archéométrie permet d'isoler un groupe d'échantillons qui, distincts de ceux du Bois d'Épense et de Lunéville, sont très probablement originaires de Saint-Clément. Ces distinctions chimiques nous permettront enfin de faire une présentation comparative des mêmes décors extrêmement courants de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle réalisés simultanément par le Bois d'Épense et par Saint-Clément.

BREF HISTORIQUE DE LA MANUFACTURE DE SAINT-CLÉMENT JUSQU'VERS 1835¹³⁷

J. Rosen

Après la mort de Jacques II Chambrette en 1758, la manufacture de Saint-Clément, comme celle de Lunéville, revint dans un premier temps à sa veuve Elisabeth Charlotte Béjot, à Gabriel Chambrette et à son beau-frère Charles Loyal. Mais à la suite d'une mésentente entre les partenaires, l'usine fut adjugée le 5 février 1763 à Richard Mique (1728-1794), associé à Paul Louis Cyfflé (1724-1806), vite parti, et à Charles Loyal. En 1772, après le décès de Gabriel Chambrette et de sa mère, Charles Loyal quitta Saint-Clément pour revenir prendre la direction de Lunéville jusqu'en 1786. À partir de 1772, sous l'impulsion de Richard Mique, intendant des bâtiments du Roi qui réside à Versailles et obtient des marchés importants – comme la commande pour la cour de Marie-Antoinette de deux mille pots de fleurs pour les jardins du

Trianon – la manufacture de Saint-Clément connaît son heure de gloire, jusqu'à ce que Mique périsse sur l'échafaud en 1794¹³⁸. C'est sous sa direction que furent produites les belles faïences stannifères polychromes de réverbère, parfois décorées à l'or, sur des terres blanches dont nous reparlerons plus loin. La manufacture, sous ses héritiers, réussit à survivre aux difficultés de la période jusqu'en 1824, date de son rachat par Germain Thomas qui en confia quelques années plus tard la direction à Aubry. «Il fallut attendre la direction du modeleur Aubry de 1826 à 1834 pour que la manufacture de Saint-Clément atteigne une nouvelle ère de prospérité, époque où une part importante de la société passe dans les mains de la famille Thomas»¹³⁹. En 1827, la fabrique, qui occupe une centaine d'ouvriers, est louée par le jury de l'Exposition des produits de l'industrie française à Paris. C'est sans doute dans les années 1830, comme Lunéville, qu'elle commence à marquer ses productions des lettres *SC* en creux dans la pâte ou du nom de *St Clément* en bleu au tampon (*Fig. 3-14*). En 1838 et 1843, elle obtient une médaille d'or aux expositions du département de la Meurthe¹⁴⁰.

¹³⁷ Voir Poncet & Calame 2006.

¹³⁸ «Le départ de Loyal en 1772 inaugure à Saint Clément une époque de calme et de prospérité croissante. La manufacture connaît alors une production remarquable qui n'a pas encore fait malheureusement l'objet d'études sérieuses. La Révolution entraîna une chute des ventes.» (Noël 1961, p. 155). L'historique de la faïencerie a fait l'objet d'une récente publication par Calame et Wéber 2008 et Calame 2009.

¹³⁹ Noël 1961 p. 158.

¹⁴⁰ Poncet & Calame 2006, p. 41.

LE GROUPE «SAINT-CLÉMENT» ET QUELQUES PROBLÈMES D'ATTRIBUTION

M. Maggetti

Ayant établi les groupes de référence des deux manufactures du Bois d'Épense et de Jacques II Chambrette à Lunéville, il était intéressant de vérifier chimiquement et statistiquement l'attribution stylistique de quelques pièces entières, et notamment plusieurs familles de décors de l'est, dont certaines sont aujourd'hui couramment attribuées « aux Islettes ». Les 12 objets choisis (BEI 112, BEI 113, BEI 115, BEI 117, BEI 118, BEI 119, BEI 164, BEI 165, BEI 166, BEI 167, BEI 168, MRL 483) ont des teneurs en oxyde de magnésium nettement supérieures à celles des faïences du Bois d'Épense. Ils n'ont donc pas été faits dans cette manufacture. La comparaison avec le groupe de référence « Jacques II Chambrette »¹⁴¹ dans des diagrammes binaires ou par une analyse de grappe¹⁴² fait apparaître quatre groupes chimiques et stylistiques cohérents, si on coupe le dendrogramme à une distance d'amalgamation de 15 (Fig. 3-1). Les échantillons du deuxième groupe sont

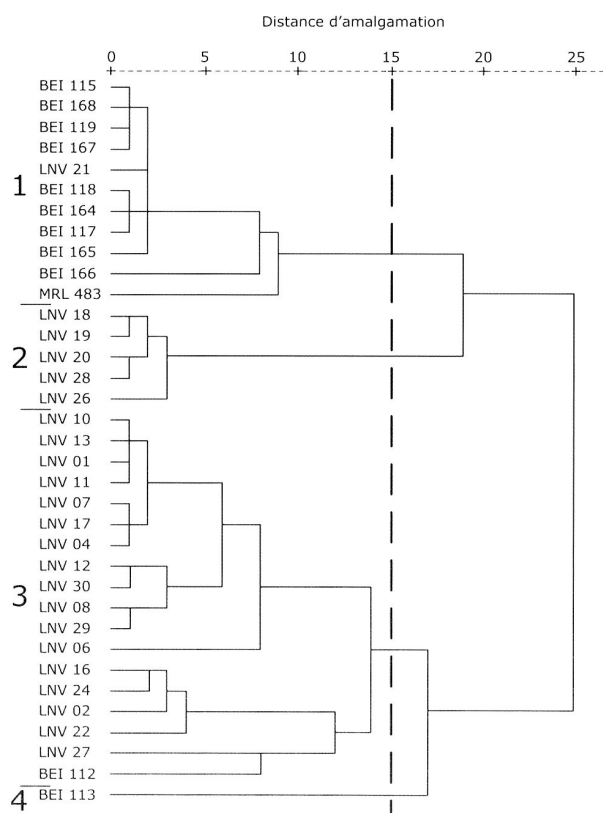


Fig. 3-1: Dendrogramme de 35 faïences magnésiennes (18 faïences pâte A et 5 faïences pâte B de Jacques II Chambrette à Lunéville, de 11 objets de collections privées et du plat BEI 113 (l'« Élégante avec un chien sur terrasse »).

les faïences du type pâte B de la manufacture Chambrette (cf. chapitre « Archéométrie des productions de Jacques II Chambrette à Lunéville »). Celles du troisième groupe correspondent aux faïences lunévilloises du type pâte A, à forte dispersion, reflet de leur grande variabilité chimique.

Le groupe attribué à Saint-Clément

Le premier de ces groupes comprend 9 échantillons (BEI 115, BEI 117, BEI 118, BEI 119, BEI 164, BEI 165, BEI 166, BEI 167 et BEI 168). Parmi ceux-ci, un décor de « coq aux cerises » du type « sentinelle » est traditionnellement attribué à Saint-Clément (BEI 167, Fig. 3-2), comme l'indique le catalogue de 1985 consacré à cette typologie¹⁴³. On y trouve aussi des pièces du type « Chinois au gros doigt » (BEI 118, Fig. 3-3; BEI 165, Fig. 3-4 et BEI 166, Fig. 3-5), aujourd'hui attribué en bloc « aux Islettes » depuis le catalogue de 1981 consacré à ce décor¹⁴⁴, et dont fait aussi partie le paon, visiblement du même atelier (BEI 119, Fig. 3-6). On y rencontre également des fleurs (BEI 115, Fig. 3-7), une « élégante à l'ombrelle » abusivement dite « Madame Bernard », décor aujourd'hui toujours attribué « aux Islettes » (BEI 117, Fig. 3-8), des fleurs de lys (BEI 164, Fig. 3-9), et enfin un coq républicain de la typologie dite « Louis Philippe », datable de 1830 (BEI 168, Fig. 3-10)¹⁴⁵. Il est dès lors plausible, vu la position très différente de ces pièces par rapport aux autres objets d'origine présumée lunévilloise – et leur nature magnésienne qui les exclut du groupe du Bois d'Épense-Les Islettes –, de les attribuer globalement à la manufacture de Saint-Clément, attribution par ailleurs confirmée par d'autres moyens, comme on le verra par la suite.

Quelques problèmes d'attribution

Quatre attributions restent à discuter. L'origine lorraine de l'échantillon à décor floral de grand feu BEI 112 et du plat à décor de réverbère BEI 113 du Musée barrois, « l'Élégante avec un chien sur terrasse », dont le cas a également déjà été évoqué dans la première partie, est hautement probable vu le caractère magnésien, la couleur et la structure de la pâte (cf. paragraphe « Expérimentation »). BEI 112 s'accorde bien avec les pâtes A lunévilloises, mais

¹⁴¹ Pâtes A et B, sans les terres à feu LNV 23 et LNV 25 qui diffèrent chimiquement.

¹⁴² Programme SPSS, Méthode Ward, valeurs logarithmées, distances euclidiennes au carré, z-scores, 16 oxydes ou éléments pris en compte: SiO₂, TiO₂, Al₂O₃, Fe₂O₃, MgO, CaO, Na₂O, K₂O, P₂O₅, Ba, Cr, Ni, Rb, Sr, Zn, Zr.

¹⁴³ Voir *Le décor « au coq » ...* 1985, n° 7 p. 30 et 19 et 20 p. 39, attribués à Saint-Clément, et de fort proches, n° 136 et 137 p. 130, et 142 p. 135, attribués plus prudemment à Lunéville/Saint-Clément par Marie-Ange Grandjean.

¹⁴⁴ Voir *Le décor « au Chinois » ...* 1981, p. 127 sq.

¹⁴⁵ Voir *Le décor « au coq » ...* 1985, p. 40 sq.



Fig. 3-2: Assiette à huit lobes plats, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor coq sur barrière et terrasse, cerises à l'aile, att. Saint-Clément, fin du XVIII^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 167. © J. Rosen.



Fig. 3-3: Assiette à huit lobes plats, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois «au gros doigt» au drapeau sur terrasse, fleurs chinoises à l'aile, att. Saint-Clément, *circa* 1830. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 118. © J. Rosen.



Fig. 3-4: Écritoire parallépipédique à huit trous pour les plumes, L. 18 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois «au gros doigt» sur terrasse, fleurs chinoises, att. Saint-Clément, *circa* 1830. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 165. © J. Rosen.



Fig. 3-5: Caisse à plantes cubique sur quatre pieds, L. 7,5 x l. 7,5 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois «au gros doigt» sur terrasse, fleurs chinoises, att. Saint-Clément, *circa* 1830. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 166. © J. Rosen.



Fig. 3-6: Assiette à huit lobes plats, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor de paon sur terrasse, fleurs chinoises à l'aile, att. Saint-Clément, *circa* 1830. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 119. © J. Rosen.



Fig. 3-7: Petit plat à cinq lobes en accolade, Ø 26 cm, réverbère polychrome, décor de bouquet de 3 fleurs pourpre, 3 fleurettes à l'aile, att. Saint-Clément, début du XIX^e s., Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 115. © J. Rosen.



Fig. 3-8: Assiette circulaire, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor «à l'élégante» sur terrasse à plumets, aile à peignés, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 117. © J. Rosen.



Fig. 3-9: Assiette à huit lobes plats, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor de trois fleurs de lys sous la couronne royale encadrées par des palmes nouées, plumetis au marli, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 164. © J. Rosen.



Fig. 3-10: Assiette circulaire, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor coq «Louis Philippe» et drapeau tricolore sur terrasse, aile à peignés, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 168. © J. Rosen.

la position de BEI 113 est trop éloignée pour qu'elle puisse être attribuée à l'un des trois groupes connus et, même si elle est lorraine, son origine reste mystérieuse pour le moment¹⁴⁶.

Le caractère magnésien de l'assiette MRL 483 – un décor floral de réverbère qui porte au revers la marque *S/2/MR* longtemps attribuée à La Rochelle (Fig. 3-11 et Fig. 3-12) – n'est guère surprenant: on sait en effet depuis les recherches de Jacques Bastian, confirmées par des analyses comparatives avec des tessons archéologiques de La Rochelle, que cette marque que l'on trouve également sur des décors de Chinois provient d'une manufacture lorraine qui pourrait être Lunéville¹⁴⁷. Mais sa position à la périphérie du groupe Saint-Clément, et non pas dans le groupe lunévillois, est très surprenante (Fig. 3-1). Pourquoi? Faut-il invoquer un échange de biscuit ou de faïence blanche entre les deux manufactures? Aurait-on un groupe lunévillois supplémentaire? L'analyse en cours d'un autre échantillon provenant d'une autre assiette marquée MR devrait nous apporter des précisions à ce sujet.

LNV 21 faisait partie des pâtes A lunévilloises (Fig. 2-5) – mais la nouvelle analyse de grappe classe cet objet dans le groupe de Saint-Clément (Fig. 3-1). Pourquoi? Ceci est surtout dû à son contenu élevé en MgO (10.46 % poids), comparable à la moyenne des faïences attribuées à Saint-Clément (9.64 % poids), mais dépassant celle des pâtes A lunévilloises (7.87 % poids).

On aurait donc, pour le moment et pour conclure, deux ensembles: un grand groupe lunévillois, issu de la manufacture de Jacques II Chambrette, à trois sous-groupes chimiques¹⁴⁸, reflétant très probablement l'emploi de trois pâtes différentes dans la même manufacture, et un deuxième groupe, moins important, dont les objets auraient été fabriqués à Saint-Clément au début du XIX^e siècle. Il semble que l'on arrive à discerner chimiquement les faïences de ces deux manufactures, en dépit du fait qu'elles ont utilisé les mêmes matières premières. Le traitement de ces matériaux et les dosages des diverses terres devaient être différents d'un établissement à l'autre, aboutissant finalement à des compositions chimiques différentes. Ces résultats ouvrent des pistes prometteuses et fascinantes de réflexion. Toutefois, la grande dispersion des analyses appelle à la prudence: il faudrait faire d'autres analyses de pièces d'origine sûre pour mieux cerner la variabilité chimique des manufactures de la Lorraine.



Fig. 3-11: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de rose pourpre, fleurettes à l'aile, marque S/2/MR/ en noir, circa 1770, analyse MRL 483. Coll. part. © J. Rosen.

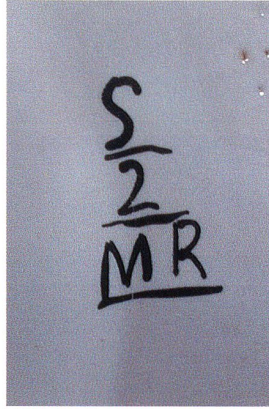


Fig. 3-12: Marque S/2/MR/ en noir de la Fig. 3-11. © J. Rosen.

COMPARAISON DES DÉCORS IDENTIQUES PRATIQUÉS AU BOIS D'ÉPENSE ET À SAINT-CLÉMENT (FIN DU XVIII^e s.-1835)¹⁴⁹

Jean Rosen

«Discours de la méthode»

À l'issue de ces études, et grâce à un certain nombre de repères fiables déjà évoqués précédemment – qu'ils soient archéologiques, morphologiques, ou archéométriques –, il est aujourd'hui possible de commencer à proposer des solutions aux problèmes d'attributions qui ont fait couler beaucoup d'encre depuis près d'un siècle et demi, et de distinguer les uns des autres ces décors foisonnants – révolutionnaires, fleurs, coqs de toutes plumes, Chinois, symboles de la royauté ou de l'Empire, personnages et oiseaux – qui ont été produits quasiment à l'identique dans les manufactures lorraines, que ce soit celles du Bois d'Épense, de Saint Clément, de Lunéville et d'autres à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, jusque vers 1835.

Notre choix restreint de ne distinguer pour le moment les unes des autres que les productions contemporaines du Bois d'Épense et celles de Saint-Clément, et d'en exclure Lunéville, mérite une explication: si nous parvenons maintenant à caractériser les faïences issues des fours de Jacques II Chambrette jusque vers 1760, voire quelques séries qui ont été produites sous la direction de Loyal jusque vers 1786, nous manquons encore beaucoup de références

archéométriques pour identifier avec quelque chance de succès les productions de Lunéville de l'époque de la Révolution jusqu'en 1832, fin de la direction de Keller et de ses successeurs, précédant l'association Keller et Guétrin. Nous espérons que les résultats de la demi-douzaine d'échantillons issus des collections du Bois d'Épense encore en cours d'analyse nous permettront d'avancer dans ce domaine.

¹⁴⁶ Si «l'Élégante avec un chien sur terrasse» du Musée barrois (BEI 113, Rosen *et al.* 2007, n° 67 p. 85) n'est pas originaire du Bois d'Épense, que dire de l'assiette à vingt-deux points du même musée (Rosen *et al.* 2007, n° 34 p. 107), apparemment réalisée par le même peintre? Peut-être avons-nous ici la possibilité d'identifier réellement un cas de peinture locale sur un biscuit ou un «blanc» importé. Nous espérons que le voile sur cette énigme pourra être levé grâce à la compréhension d'Étienne Guibert, conservateur de ce musée, qui veut bien accepter que nous en prélevions un fragment pour l'analyser, expérimentation prévue en 2013. Qu'il en soit remercié.

¹⁴⁷ Voir Rosen 1997, 2007, fig. 1 p. 32 et Bastian 2009, p. 71.

¹⁴⁸ Les trois groupes de pâtes A, B et C, selon le chapitre «Archéométrie des productions de Jacques II Chambrette à Lunéville».

¹⁴⁹ Pour la période considérée, les termes historiques sont les suivants : au Bois d'Épense, 1827, fin de la direction de la fameuse Marie Parpaite, et à Saint Clément, 1835, fin de la direction du modelleur Aubry. Il ne faut pas non plus oublier toutes les autres manufactures lorraines et vosgiennes de moindre importance actives dans les mêmes zones de chalandise, pour lesquelles les études sont encore à entreprendre sur les mêmes bases. Certaines sont en cours, comme sur Badonviller, et d'autres commencent à être abordées.



Fig. 3-13: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor de panier fleuri, aile à peignés, marque *S^t Clément* en bleu au tampon, Saint-Clément, *circa* 1835. Dijon, musée de la Vie Bourguignonne Perrin de Puycousin, inv. 35 259. © J. Rosen.



Fig. 3-14: Marque *S^t Clément* en bleu au tampon de la Fig. 3-13. © J. Rosen.

Les formes

Dans ce domaine délicat, l'observation attentive des formes constitue une approche précieuse: chaque manufacture possède son répertoire propre, qui se distingue souvent d'une manière assez subtile de celui des autres manufactures contemporaines suivant les mêmes modes. On peut d'ailleurs remarquer qu'il s'agit là de phénomènes régulièrement constatés dans les manufactures d'autres régions, proches les unes des autres et travaillant simultanément, comme par exemple en Bourgogne auxerroise. Il y a déjà quelques années, Christian Bonnin avait ainsi mis en évidence grâce à l'étude comparative des formes l'appartenance à Moustiers des faïences de grand feu du midi décorées «à la rose manganèse» jusque là attribuées à Montpellier¹⁵⁰, résultats depuis confirmés par les analyses¹⁵¹. Plus récemment, ces critères ont été appliqués avec succès pour distinguer les faïences de réverbère de Moustiers habituellement attribuées en bloc à la manufacture Ferrat, de celles de Varages avec lesquelles il est aisé de les confondre¹⁵². Il y a peu, Claude Guyot a montré que la manufacture d'Épinal avait elle aussi ses formes propres, légèrement différentes de celles de ses voisines et concurrentes, et il continue à faire avancer les connaissances de manière appréciable à partir de ces critères morphologiques¹⁵³.

Pour le Bois d'Épense, on a vu que la forme d'assiette à vingt deux pointes dans ses diverses déclinaisons, ainsi que la forme à festons irréguliers alternés, constituaient des critères

d'attribution bien attestés par l'archéologie (voir Fig. 1-24 et Fig. 1-34). À Saint-Clément, les assiettes à pointes en comptent vingt quatre, comme le montrent encore peu après les années 1830 les premières pièces marquées *S^t Clément* au tampon ou *S C* en creux, repères par ailleurs précieux pour en identifier les décors¹⁵⁴ (Fig. 3-13 et Fig. 3-14). Sylvain Druet a noté que, comme au Bois d'Épense il en existe d'ailleurs deux variantes, la première avec quatre dents entre chaque pointe, et la seconde avec trois. On ne trouve par exemple des Chinois «au gros doigt» que sur des assiettes à vingt quatre pointes, ce qui vient confirmer l'attribution du groupe évoqué ci-dessus à Saint-Clément. Ainsi, certains témoignages archéologiques analysés, de même que certaines pièces caractéristiques et précisément attribuables, peuvent également servir de critère de distinction.

Les décors révolutionnaires du XVIII^e siècle (faïences de grand feu et de réverbère)

En raison de leur datation précise, les décors révolutionnaires du XVIII^e siècle constituent une base de départ appréciable. Pour le *Bois d'Épense*, le plat à barbe de l'ancienne collection Garnier¹⁵⁵, dont le décor d'aile festonnée est bien attesté par l'archéologie, et dont la forme sert de référence pour les plats à barbe jusqu'au milieu du XIX^e siècle, nous montre l'un des aspects particuliers que revêt dans la manufacture argonnaise la représentation symbolique des trois ordres associée à la devise *Vive la nation*, la plus fréquemment reproduite sur ces séries relativement

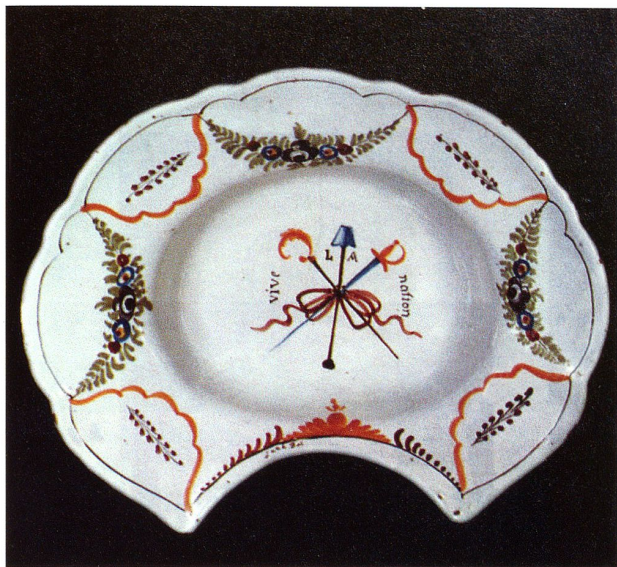


Fig. 3-15: Plat à barbe, L. 30,5 x l. 21 cm, grand feu polychrome, décor révolutionnaire, insc. *Vive/ LA/ nation* autour des symboles des trois ordres, aile à guirlandes et festons, Le Bois d'Épense, 1790-1791. Anc. coll. Garnier. © Repr. cat. expo. Faïences révolutionnaires. Musée Lambinet, Versailles, 16/12/1988 – 12/02/1989, Paris, éd. Varia, 1988, F 6 p. 36.



Fig. 3-16: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 32 cm, grand feu polychrome, décor révolutionnaire, insc. *Vive/ LA/ nation* sous l'épée, la crosse et la fleur de lys couronnée, fleurettés à l'aile, Le Bois d'Épense, 1790-1791. Varennes-en-Argonne, musée municipal, inv. MJ_26. © Musée de Varennes.

abondantes (Fig. 3-15). Au musée de Varennes-en-Argonne, on peut en voir une variante sur un plat à cinq lobes en accolades dont l'aile est ornée de décors déjà rencontrés sur d'autres pièces (Fig. 3-16), ainsi que sur une assiette à vingt deux points du musée de la Révolution française de Vizille traitée en camaïeu bleu (Fig. 3-17) et marquée d'un grand 6 bleu (Fig. 3-18)¹⁵⁶. Elle existe à l'identique et en réverbère polychrome sur la même forme (Fig. 3-19)¹⁵⁷. Une autre famille de décors révolutionnaires du Bois d'Épense préfère le symbole du bonnet phrygien surmontant deux fleurs nouées par un ruban, sur une assiette à vingt-deux points (Fig. 3-20). Plus rares, il est vrai, sont les modèles montrant une cage et un oiseau avec l'inscription *Liberté*¹⁵⁸, et il doit en exister un certain nombre d'autres, car le Bois d'Épense est sans doute sur le plan quantitatif le plus important centre producteur de décors révolutionnaires de l'est de la France, décors qui sont en outre d'une assez grande variété. Il faut signaler enfin le problème soulevé par une assiette à vingt-deux points et peignés du musée lorrain de Nancy à décor de réverbère, où un bonnet phrygien est encadré par deux drapeaux tricolores noués par un ruban, sur lesquels on peut lire *Chânon le/ Republicain*¹⁵⁹.

Curieusement, en dehors de cas exceptionnels toujours possibles, et jusqu'à preuve du contraire, il semble que les séries de décors révolutionnaires du XVIII^e siècle réalisés à *Saint-Clément* se limitent pour l'essentiel à l'ajout oppor-

tuniste au traditionnel «coq aux cerises» évoqué plus haut, d'un bonnet phrygien fiché au bout d'une pique, comme sur l'assiette du musée de Brou (Fig. 3-21)¹⁶⁰.

¹⁵⁰ Bonnin 1992, p. 66-79.

¹⁵¹ Rosen 1997, et Rosen *et al.* 2009.

¹⁵² Travail de B. de Rességuier et C. Bonnin *in* Offner 2008.

¹⁵³ Guyot 2008 et communications orales.

¹⁵⁴ Voir Poncet & Calame 2006, p. 104. Il existe aussi des assiettes à vingt-et-une, vingt-trois ou à vingt-cinq points, originaires d'autres manufactures, et dont la stylistique est différente (étude de Claude Guyot en cours).

¹⁵⁵ Voir Garnier 1988, F 6, p. 36.

¹⁵⁶ Rudolf Schnyder fait remarquer à juste titre que cette marque est en tout point identique à celle que l'on attribue à Claude Gautherot à Boulton, en Franche-Comté, mais sans doute n'est-ce là qu'une coïncidence.

¹⁵⁷ On trouve également ce décor sur des assiettes à huit lobes comme celles du musée de Vizille, dont les ailes reprennent les fleurs stylisées classiques de la manufacture. Voir les divers modèles de l'ancienne collection Heitschel (Bonnet 1985, p. 195 à 197).

¹⁵⁸ Voir *Faïences de Lorraine* 1997, n° 105 p. 132, attribué à «Lunéville ou sa région».

¹⁵⁹ Musée lorrain, inv. M. L. III-1015-A, *ill. in* Demeufve 1933, n° 63 p. 302, att. «aux Islettes», et *Faïences de Lorraine* 1997, n° 190 p. 201, avec ce commentaire: «L'attribution à Saint-Clément ne fait aucun doute. En effet, on connaît le poncif qui a servi à exécuter ce décor (fig. a). Il fait partie d'un recueil de poncifs et de dessins provenant de la faïencerie (collection privée)». (R. R.)

¹⁶⁰ Voir par exemple *Le décor au coq* 1985, n°s 134 et 135 p. 128-129, et Bonnet 1985, n° 405 p. 196. S'il en existe d'autres modèles, ils constituent une exception.



Fig. 3-17: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, grand feu camaïeu bleu, décor révolutionnaire, insc. *Vive/ LA/ nation* sous l'épée, la croix et la fleur de lys couronnée, aile à peignés, marqué 6 en bleu, Le Bois d'Épense, 1790-1791. Anc. coll. J. Lemerle, Vizille, Musée de la Révolution française, inv. M 1008_2002_5_96. © Musée.



Fig. 3-18: Marque 6 en bleu de la Fig. 3-17.



Fig. 3-19: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor révolutionnaire, insc. *Vive/ LA/ nation* sous les symboles des trois ordres réunis par la fleur de lys couronnée, aile à peignés, Le Bois d'Épense, 1790-1791. Anc. coll. Cochet. © Courtesy étude Fraysse.



Fig. 3-20: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor révolutionnaire, fleurs nouées et bonnet phrygien, aile à peignés, Le Bois d'Épense, 1790-1791. Coll. part. © S. Druet.

En ce qui concerne *Lunéville*, la question est encore délicate. Il semble que l'on puisse attribuer à cette manufacture une importante série d'assiettes à décor révolutionnaire de grand feu actuellement données sans preuve à Waly depuis les publications de Demeufve en 1933¹⁶¹.

Les coqs (décor de réverbère)

Cette thématique peut être divisée en deux parties. Les modèles les plus anciens correspondent au coq de la fin du XVIIIe siècle emblématique de la Nation unie et vigilante, de type parfois dit «sentinelle», alors que le second, dit «Louis Philippe», le plus souvent accompagné de drapeaux tricolores, est contemporain des Trois Glorieuses de juillet 1830 qui mettent fin au règne de Charles X¹⁶².

Au *Bois d'Épense*, ces séries ont été produites en grandes quantités. En dehors des coqs de grand feu des deux familles, bien repérés et déjà illustrés dans le catalogue de 2007¹⁶³, on trouve le décor de coq de réverbère le plus ancien sur les deux formes d'assiettes de référence. Sur la première, à vingt-deux pointes et filets pourpre comme celle du musée de Varennes-en-Argonne, le coq, tourné vers la gauche mais regardant à droite, est perché sur une barrière plantée dans une terrasse triangulaire d'où s'élève un panache emplumé bicolore (Fig 3-22). Sur la deuxième, festonnée, également à filets pourpre, le volatile, tourné vers la gauche et regardant dans le même sens, est perché sur une barrière entourée de deux fleurs en cocarde d'où partent des boutons lancéolés, une caractéristique de la manufacture que l'on retrouve dans de nombreux



Fig. 3-21: Assiette à huit lobes plats, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor révolutionnaire, coq sur terrasse avec pique et bonnet phrygien, cerises à l'aile, att. Saint-Clément, 1790-1791. Bourg-en-Bresse, musée de Brou, inv. 962.74.2. © J. Rosen.



Fig. 3-22: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de coq sur barrière, terrasse à plumet, peignés à l'aile, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Varennes-en-Argonne, musée municipal, inv. CDMA_89.790_1. © Musée de Varennes.



Fig. 3-23: Assiette à bord festonné, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de coq sur barrière, peignés à l'aile, Le Bois d'Épense, circa 1800. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 3-24: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de coq sur barrière, peignés verts à l'aile, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.

autres décors floraux (Fig. 3-23), et également dans une version un peu plus récente à peignés verts, avec un coq plus coloré et une terrasse faite de deux bandes superposées, l'une jaune et l'autre brune à festons (Fig. 3-24). Le coq «Louis Philippe» du Bois d'Épense, dont des tessons ont été trouvés sur le site, peut prendre différents aspects, juché sur un globe entre deux drapeaux tricolores, ou un rameau dans le bec, perché sur des foudres¹⁶⁴.

On a vu que le coq de réverbère du type «sentinelle» de *Saint-Clément* est le plus souvent représenté avec une aile décorée de trois cerises jumelées (BEI 167, Fig. 3-2), motif qui a également été utilisé dans le décor révolutionnaire évoqué ci-dessus. Le décor est plus soigné qu'au Bois

¹⁶¹ Demeufve 1933, n° 68 p. 303. Cependant, le catalogue Moinet 1989 les donne plus globalement à la région de Lunéville. Les décors révolutionnaires de réverbère actuellement attribués à Lunéville sont encore plus rares: ils proclament *VIVE LA NATION*, et sont parfois patronymiques, comme celui qui porte le nom de *J. LA TUILE*, connu à trois exemplaires (Bonnet 1985, n°s 401 et 402 p. 195 et Moinet 1989, n° 186 p. 119, n° 337 p. 171 et 391 p. 185).

¹⁶² *Le décor «au coq»*, 1985, p. 28-34 et p. 40.

¹⁶³ Voir Rosen et al... 2007, n° 23 p. 67, 45 p. 76, et 55 p. 79

¹⁶⁴ Voir Rosen et al... 2007, n° 94 à 96 p. 97, et *Le décor «au coq»...* 1985, n° 27 et 28 p. 45.



Fig. 3-25: Assiette à bord festonné, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois à l'oiseau sur terrasse, doubles peignés à l'aile, Le Bois d'Épense, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 3-26: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois au drapeau sur terrasse aquatique, aile à peignés, Le Bois d'Épense, fin du XVIII^e-début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 3-27: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 23,2 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois au lampion sur terrasse, aile à peignés, att. Saint-Clément, fin du XVIII^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 3-28: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois équilibriste, aile à peignés, att. Saint-Clément, fin du XVIII^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.

d'Épense, les couleurs moins vives et plus douces, et la terrasse plus élaborée. Le coq «Louis Philippe», identifié par les analyses (BEI 168, Fig. 3-10), y est souvent représenté sur une forme circulaire à peignés pourpre, avec des couleurs bien tranchées¹⁶⁵.

Les Chinois (décor de réverbère)

L'identification précise des décors de Chinois de réverbère produits dans l'est de la France est une question qui anime les débats depuis très longtemps. Dans le catalogue de l'exposition de Saint-Dié consacré à cette thématique en 1981, on pouvait lire, sous la plume de Jacques Bastian: «Si la production de Joseph Hannong à Strasbourg et à Haguenau est facilement identifiable grâce à la signature qui se trouve sur toutes les pièces, ou encore si celle d'Aprey présente des caractéristiques bien spécifiques, il n'en est pas de même

pour beaucoup d'autres manufactures de l'est, et l'on a trop tendance à attribuer à Lunéville ou aux Islettes tous les autres motifs de Chinois»¹⁶⁶. Nous avons déjà évoqué ce problème en 2007, en disant qu'«il s'agit d'une question délicate qui attend toujours un traitement actualisé»¹⁶⁷. Espérons que nos recherches permettront d'avancer un peu dans ce domaine.

Un certain nombre de décors au Chinois de réverbère de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle du *Bois d'Épense* – pas tous, hélas! – pourraient bien aujourd'hui avoir livré une partie de leur mystère. Comme pour les coqs, on les trouve en effet sur les deux formes de référence. Ceux qui décorent les assiettes festonnées (Fig. 3-25), comme ceux qui sont représentés sur les assiettes à vingt-deux pointes (Fig. 3-26), n'ont pour tout décor secondaire qu'un bord à



Fig. 3-29: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 21,5 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois à l'ombrelle sur terrasse, aile à peignés, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 3-30: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 21,5 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois fumeur de pipe sur terrasse aquatique, fleurs chinoises, aile à peignés verts, att. Saint-Clément, fin du XVIII^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.

peignés¹⁶⁸. Comme on peut le constater, certains de ces Chinois du Bois d'Épense sont représentés sur des «terrasses aquatiques» (Fig. 3-26), décrits dans le catalogue de 1981 dans un groupe globalement attribué à Rambervillers¹⁶⁹, et nous en reparlerons un peu plus bas à propos de ceux de Saint-Clément. Si celui que nous présentons, parmi une douzaine connus, provient bien du Bois d'Épense, cela ne veut pas dire, loin s'en faut, que Rambervillers n'en a pas produit: d'après Jacques Bastian, c'est même la première manufacture à avoir suivi ce mode de présentation apporté par un transfuge de la manufacture de Joseph Hannong à Strasbourg après 1770¹⁷⁰. Quoi qu'il en soit, en dépit de quelques différences d'aspect dues à des mains diverses – on sait que la manufacture employait de nombreux peintres –, cet ensemble de Chinois du Bois d'Épense datable des environs de 1800 possède des caractéristiques communes – formes particulières, stylistique «large» comparable, aspect un peu gauche, manches bleues, col jaune, ceinture jaune – qui lui donnent une certaine cohérence.

Il existe deux familles différentes de ces Chinois de réverbère que nous attribuons à *Saint-Clément*, dont le style et l'esprit, assez différents, dénotent l'influence de ceux que Lunéville a produits dans les années 1770-1780. La première, au décor en général plus soigné, comme sur cette assiette à vingt-quatre pointes (Fig. 3-27), avec parfois des mises en place plus originales (Fig. 3-28)¹⁷¹, doit être antérieure à celle du Bois d'Épense, et dater de la fin du XVIII^e siècle. Au début du siècle suivant, le décor semble se relâcher et se standardiser peu à peu: c'est ce que l'on peut observer sur un exemplaire à vingt-quatre pointes des collections du Bois d'Épense (Fig. 3-29)¹⁷². La seconde famille, plus récente, doit dater des années 1826 à 1834, sous la direction du modèleur Aubry: c'est celle des Chinois «au gros doigt», l'un des

ensembles de faïence les plus importants que l'on connaisse, aujourd'hui attribué en bloc «aux Islettes», dont nous avons vu plus haut les trois échantillons analysés faisant partie du groupe magnésien non lunévillois de Saint-Clément (BEI 118, Fig. 3-3; BEI 165, Fig. 3-4; BEI 166, Fig. 3-5). En dehors du fait que l'archéométrie les exclut définitivement du Bois d'Épense en raison de leur pâte magnésienne, on les retrouve souvent sur des assiettes à vingt-quatre pointes, forme caractéristique de Saint-Clément, ainsi que sur toutes sortes de formes¹⁷³. Il faut faire remarquer ici qu'il

¹⁶⁵ Voir un autre modèle légèrement différent in Poncet & Calame 2006, p. 38, ou *Le décor «au coq»...* 1985, n° 25 p. 43, attribué «Les Islettes?». Il serait surprenant que Lunéville n'ait pas produit de coqs du type «sentinelle», mais il n'est pas aisé de les distinguer de ceux de Saint-Clément, en l'absence d'une analyse précise qui pourrait nous éclairer. Les séries qu'en montre le catalogue *Le décor «au coq»...* 1985 p. 127-135, dont beaucoup de coqs «aux cerises», sont d'ailleurs prudemment attribuées par Marie-Ange Grandjean à Lunéville/Saint-Clément. Il en va de même pour ses coqs «Louis Philippe», abondants et sûrement très proches de ceux de Saint-Clément, mais pour lesquels nous manquons également encore de référence.

¹⁶⁶ *Le décor «au Chinois»* 1981, p. 32.

¹⁶⁷ Rosen *et al.* 2007, p. 69 et 87. Voir aussi Route 2005, «Difficultés de l'identification des productions au XVIII^e siècle», p. 42.

¹⁶⁸ Contrairement aux assiettes à cinq accolades, dont l'aile porte en général trois motifs floraux stylisés accompagnant le Chinois central, et plus rarement des «fleurs chinoises».

¹⁶⁹ Voir *Le décor «au Chinois»* 1981, p. 32-45, et n° 52 p. 84, 66 p. 94, ainsi que *Route* 2005, n° 14 p. 16, attribué à Rambervillers.

¹⁷⁰ Bastian 2003, t. 2, p. 207, n° 557 et in *Le décor «au Chinois»* 1981, p. 44, c/l.

¹⁷¹ Voir *Route* 2005, n° 13 p. 15, et 24 p. 21, attribués à Rambervillers. Curieusement, le n° 28 p. 23 l'est à Lunéville.

¹⁷² Le Palais des Beaux Arts de Lille en conserve une belle série de six (voir Castier 2008, p. 258).

¹⁷³ Et on peut en voir chaque jour de multiples exemples dans les sites de vente sur Internet.



Fig. 3-31: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor à l'aigle impériale aux foudres, aile à peignés, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Varennes-en-Argonne, musée municipal, inv. MJ_52. © Musée de Varennes.



Fig. 3-32: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 32 cm, réverbère polychrome, décor à l'aigle impériale aux foudres, fleurs chinoises à l'aile, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 3-33: Assiette à huit lobes plats, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor à l'aigle impériale aux foudres, plumetis au marli, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Verdun, Musée de la Princerie, inv. 85.1.133. © Musée.

existe également, mais très rarement, des assiettes à vingt-quatre pointes à décor de «Chinois sur terrasse aquatique» visiblement peintes à Saint-Clément dans les années 1790 par le même ouvrier que celles du Bois d'Épense mentionnées plus haut, ouvrier qui pourrait être le peintre Pierre Rossignol (Fig. 3-30, voir Fig. 3-26)¹⁷⁴.

Les aigles impériales (décor de réverbère)

Le 5 décembre 1804, au Champ de Mars, Napoléon Bonaparte, s'adressant à ses soldats, leur déclare: «Voilà vos drapeaux, ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement. Vous jurez de sacrifier votre vie pour les défendre». Symbole impérial, ce blason, initialement à l'aigle impériale d'or, empiétant un foudre du même, a été largement repris à l'époque par tous les faïenciers de France, et notamment ceux de la Lorraine, en grand feu comme en réverbère¹⁷⁵.

Au Bois d'Épense, ce motif est traité comme sur le poncis conservé à la Bibliothèque de Verdun¹⁷⁶: l'aigle regarde vers la gauche, et ses pattes sont obliques et tournées vers la droite, caractéristique qui distingue le traitement de ce motif de celui d'autres manufactures lorraines, comme on le verra plus loin. On trouve l'aigle sans sa couronne sur des assiettes à vingt-deux pointes et bord à peignés, comme celle du musée de Varennes-en-Argonne (Fig. 3-31)¹⁷⁷ ou, plus fidèle au blason impérial, en jaune sur un plat à cinq lobes des collections du Bois d'Épense dont l'aile est ornée de trois fleurs chinoises (Fig. 3-32).

L'aigle de Saint-Clément, très fréquente elle aussi, se présente de face, pourpre, les pattes dessinées comme des cuisses, ailes déployées et regardant vers la droite, surmontée d'une couronne jaune. Sa queue emplumée dépasse bizarrement sous la forme oblongue verte sur laquelle elle est posée, d'où partent quatre éclairs en croix (Fig. 3-33)¹⁷⁸. On la rencontre parfois sur l'assiette à vingt-quatre pointes, mais le plus souvent sur une forme à huit lobes dont le marli porte une course de plumetis pourpre, et sur une assiette circulaire à bords peignés.

Si l'immense majorité des faïences de réverbère à décor d'aigles aux foudres que l'on rencontre appartient à l'une ou à l'autre de ces typologies, on en voit parfois d'autres types, sans doute produits par d'autres manufactures lorraines, dont Lunéville.



Fig. 3-34: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor de trois fleurs de lys sous la couronne royale encadrées par des palmes nouées, aile à peignés, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Varennes-en-Argonne, musée municipal, inv. CDMA 89.785. © Musée de Varennes.



Fig. 3-35: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 32 cm, réverbère polychrome, décor de fleur de lys sous la couronne royale encadrées par deux rameaux, fleurs chinoises à l'aile, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Varennes-en-Argonne, musée municipal, inv. CDMA 90.856. © Musée de Varennes.

Les fleurs de lys (décor de réverbère)

Après la chute de l'Empereur, le retour à la royauté en 1814 est symbolisé par la fleur de lys, motif abondamment repris par toutes les manufactures du Royaume.

Sur ces faïences du *Bois d'Épense* produites en abondance, trois fleurs de lys sont peintes dans un encadrement de deux branches de laurier retenues par un nœud de ruban horizontal, surmontées d'une couronne pourpre à bandeau vert en arc de cercle dont le sommet se termine par une croix faite de points. On rencontre parfois ce motif sur des assiettes à huit lobes, mais surtout sur des assiettes à vingt-deux pointes comme celle du musée de Varennes-en-Argonne (Fig. 3-34), qui possède un autre modèle du Bois d'Épense, une assiette à huit lobes décorée d'une seule grande fleur de lys sans nœud de ruban surmontée de la même couronne, et dont les ailes sont décorées de trois fleurs chinoises (Fig. 3-35).

Le décor de l'assiette analysée qui appartient au groupe magnésien non lunévillois de *Saint-Clément* en est très proche (Fig. 3-9), mais en diffère par un traitement plus recherché de la couronne, beaucoup mieux dessinée et peinte en jaune et pourpre cernés de noir, surmontée du même motif trilobé que l'on trouve à la base de ses cinq branches réunies par une boule à leur partie supérieure. Les très nombreuses assiettes sur lesquelles on trouve ce motif sont en général à huit lobes, et leur marli est orné de la même course de plumetis que les aigles évoquées plus haut,

mais il existe aussi sur des assiettes circulaires dont un exemplaire est en cours d'analyse pour confirmation.

Là encore, comme pour le décor d'aigles aux foudres, la grande majorité des faïences de réverbère à fleurs de lys que l'on rencontre appartient à l'une ou à l'autre des typologies exposées ci-dessus, et nous manquons de pièces de référence attribuables à Lunéville avec quelque probabilité, même s'il serait bien surprenant qu'on n'y en ait pas produit.

¹⁷⁴ Ce modèle a été rencontré avec des peignés verts, comme ici, mais également avec des peignés rouges (Voir *Route* 2005, n° 35 p. 27). Grâce aux recherches de Sylvain Druet, on pourrait émettre l'hypothèse – mais ce n'est là qu'une hypothèse – que l'origine de ce motif aquatique vienne du peintre Pierre Rossignol, né le 23 janvier 1730 à Nevers. De 1755 à 1762, il est à Lunéville, et Jacques Chambrette est son témoin. Il passe ensuite à Aprey, de 1764 à 1768, puis à Rambervillers où il est «peintre en faïence» de 1771 à 1774. En 1788, il est à Saint-Clément, puis il est signalé en 1799 au Bois d'Épense où il meurt le 1 mars 1801. En ce qui concerne les Chinois contemporains de Lunéville, deux exemplaires en mauvais état issus des collections du Bois d'Épense sont actuellement en cours d'analyse, et il faudra bien sûr attendre le résultat définitif.

¹⁷⁵ Les aigles de grand feu sont au moins aussi nombreuses, mais ne seront pas abordées ici.

¹⁷⁶ Voir Rosen *et al.* 2007, n° 75 p. 88

¹⁷⁷ Voir également Demeufve 1933, Fig. 77 p. 307. On la voit aussi couronnée, sur une assiette circulaire à bords à peignés pourpre, au musée de Verdun (inv 85.1.62).

¹⁷⁸ Voir également Demeufve 1933, Fig. 75 p. 307, attribuée «aux Islettes». Cette constatation nous oblige à rectifier, dans Rosen *et al.* 2007, l'attribution de l'assiette n° 74 p. 88, qui est sans doute originaire de Saint-Clément, comme le n° 41 p. 108.



Fig. 3-36: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor «à l'élégante» sur terrasse à plumets, aile à peignés, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 3-37: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 23 cm, réverbère polychrome, décor «à l'élégante» sur terrasse à plumets, aile à peignés, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Varennes-en-Argonne, musée municipal, inv. TA 2010.0.12. © Musée de Varennes.

Les «élégantes» (décor de réverbère)

Ce décor fort célèbre et extrêmement fréquent, dont des fragments ont été retrouvés sur le site du Bois d'Épense, est en fait un avatar très simplifié des «élégantes» représentées dans les gravures de mode parisienne au début du XIX^e siècle¹⁷⁹. Il est donc bien peu probable, contrairement à ce que l'on entend dire couramment, qu'il s'agisse de «Madame Bernard», même si l'époque de sa fabrication correspond en gros à celle où Marie Parpaitte dirigeait la manufacture du Bois d'Épense (1823-1827). En outre, comme on va le voir, cette «élégante» n'a pas été produite que dans la manufacture argonnaise.

Sur une assiette à vingt-deux pointes et bord à peignés des collections du *Bois d'Épense*, l'élégante est représentée de face, le visage légèrement tourné vers la gauche, debout sur une terrasse herbeuse soulignée de pourpre (Fig. 3-36). Elle porte une longue robe pourpre, un chemisier bleu décolleté et de longs gants jaunes. Elle est coiffée d'une sorte de bonnet bouffant jaune à visière bleue retenu par un ruban pourpre, et tient de la main gauche croisée devant son torse une ombrelle jaune et pourpre terminée par un bouton. De la terrasse s'élèvent, à gauche une tige portant deux plumets pourpre recourbés, et à droite une branche avec huit plumets alternativement pourpre et verts hachurés de nervures noires¹⁸⁰.

Il est frappant de constater l'extrême similitude du même décor, traité à quelques détails près dans la série que nous attribuons à *Saint-Clément*: mais c'est bien grâce à ce genre

de «jeu des sept différences» que l'on peut distinguer les deux manufactures. Sur l'échantillon analysé (BEI 117, Fig. 3-8), la mise en place est identique, mais le bonnet est rayé de bleu, et les fleurs qui partent de la terrasse sont traitées différemment. Comme preuve de la pertinence de nos observations, on trouve ce même décor à très peu de choses près sur une assiette à vingt-quatre pointes du musée de Varennes-en-Argonne (Fig. 3-37). Il existe par ailleurs un certain nombre de variantes de cette typologie, qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer les unes des autres, parmi lesquelles se trouvent vraisemblablement des productions de Lunéville et d'autres faïenceries non identifiées¹⁸¹.

¹⁷⁹ Voir Rosen *et al.* 2007, p. 85.

¹⁸⁰ Voir Rosen *et al.* 2007, n^os 85-86 p. 92. C'est exactement le même décor qui orne une assiette circulaire à bord à peignés du musée de Varennes-en-Argonne (CDMA_89.788). À quelques détails près, c'est aussi la représentation que l'on voit sur l'assiette de notre catalogue de 2007 et sur les tessons trouvés sur le site. L'ombrelle que tenait le personnage au début est peu à peu remplacée par un tambourin, puis par une simple miche, de même forme, mais plus simple d'exécution: ces mutations iconographiques sont la conséquence de l'inlassable répétition des mêmes gestes effectués automatiquement par les mêmes peintres.

¹⁸¹ Voir Rosen *et al.* 2007, n^o 35 (?), 36 (Le Bois d'Épense) p. 107, et n^os 53 («Saint-Clément») et 54 (Le Bois d'Épense) p. 109, ainsi que l'échantillon BEI 113 magnésien non identifié évoqué plus haut (Rosen *et al.* 2007, n^o 67 p. 85).



Fig. 3-38: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor au bouquet à la rose, aile à peignés verts, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © Le Bois d'Épense.



Fig. 3-39: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor au bouquet à la rose, aile à peignés verts, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © Le Bois d'Épense.

Les autres décors de réverbère (fleurs et oiseaux)

Comme on pouvait s'y attendre, on observe les mêmes différences minimales en ce qui concerne les autres décors classiques de réverbère appartenant au répertoire de toutes les manufactures: fleurs, animaux, oiseaux et architectures diverses. Ainsi, dans les collections du Bois d'Épense, le bouquet à la rose et à l'œillet avec ses deux fleurs bleues en cocarde sur l'assiette à vingt-deux pointes dont le bord est souligné de peignés verts (Fig. 3-38) se distingue à peine de celui qui orne une autre assiette très comparable, mais à vingt-quatre pointes (Fig. 3-39), si ce n'est par un traitement plus soigné à Saint-Clément, et un peu plus large au Bois d'Épense. De même, sur une assiette à vingt-deux pointes, le décor de deux oiseaux perchés sur un arbre aux feuilles arrondies et sur une barrière (Fig. 3-40) est très proche de celui de Saint-Clément où, sur la forme à vingt-quatre pointes, un seul oiseau est perché sur un arbre assez semblable, planté sur la même «terrasse aquatique» que les Chinois observés plus haut (Fig. 3-41). Ici encore, on remarque que le traitement de Saint-Clément est plus précis et plus soigné que celui du Bois d'Épense, et la qualité des couleurs du premier supérieure à celle du second. À une date postérieure, aux environs de 1830-1835, comme nous l'avons vu, il faut rappeler le décor «au paon» de Saint-Clément analysé (BEI 119, Fig. 3-6), très abondant dans les collections, et visiblement réalisé par le même atelier que les Chinois «au gros doigt» évoqués plus haut¹⁸².



Fig. 3-40: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 22,5 cm, réverbère polychrome, décor aux deux oiseaux branchés, aile à peignés, Le Bois d'Épense, début du XIX^e s. Coll. Delière. © J. Rosen.

¹⁸² Pour ce décor d'oiseau branché, il semble que les modèles de Lunéville soient d'un style assez comparable à ceux du Bois d'Épense et de Saint-Clément, mais plus précoce, identifiable en raison de la forme d'assiette à agrafes en relief évoquée au chapitre qui traite de cette manufacture.



Fig. 3-41: Assiette à vingt-quatre pointes, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor à l'oiseau branché, aile à peignés, att. Saint-Clément, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense. © Le Bois d'Épense.

En conclusion, il apparaît aujourd'hui possible de distinguer des décors comparables et très proches produits simultanément dans au moins deux grandes manufactures lorraines à partir de critères précis obtenus grâce à l'archéologie, à l'archéométrie et à des pièces marquées, et il est appréciable de pouvoir disposer de critères permettant de commencer à se repérer dans cet inextricable labyrinthe, dont tous les auteurs ont jusqu'ici souligné la complexité. Mais il faut bien noter qu'il ne s'agit là que d'une tentative, et qu'on ne saurait pour le moment appliquer ces critères de manière trop systématique et sans discernement. La circulation intense des ouvriers, les achats et les échanges toujours possibles de biscuits et de faïences blanches d'une manufacture à l'autre interdisent toute cer-

titude définitive en l'absence d'analyses complémentaires et de vérifications systématiques obtenues à partir de bases de données comportant un grand nombre d'individus.

Quoiqu'il en soit, à de très rares exceptions près qui ont été signalées à leur place, ces critères n'ont jusqu'à présent pas été démentis, les ensembles constitués pour chacune des manufactures sont stylistiquement cohérents, et nous ferons observer que les objets sélectionnés, loin d'être exceptionnels, appartiennent à des séries que l'on trouve en abondance dans les collections. Souhaitons en tout cas que ces travaux ouvrent la voie à d'autres recherches, et fournissent des pistes que d'autres chercheurs auront envie de suivre.